

COMMUNIQUE DE PRESSE**Des drapeaux contre le manque d'éducation des enfants victimes de mines**

Genève, le 1^{er} avril 2015. Handicap International dresse un constat accablant : les enfants représentent près de la moitié des victimes civiles de mines et restes explosifs de guerre, et la plupart ne retournent plus en classe après leur accident. A l'occasion de la journée du 4 avril, déclarée depuis 2006 « Journée internationale de la sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines » par les Nations unies, Handicap International appelle les Etats à débloquer les moyens financiers et humains nécessaires pour permettre que l'éducation soit accessible à tous. L'association, qui conduit des programmes d'accès à l'éducation pour les enfants handicapés dans 26 pays, a érigé en ce sens des drapeaux cette semaine sur le pont du Mont-Blanc.

46% des victimes civiles de mines et restes explosifs de guerre sont des enfants

Selon le dernier rapport du Landmine and Cluster Munition Monitor¹, publié en novembre 2014, les enfants représentent 46% des victimes civiles recensées (et pour lesquelles l'âge est connu) dans le monde en 2013 : au moins 1 112 enfants ont été victimes de mines et de restes explosifs de guerre dans 39 Etats et trois territoires. 333 enfants sont décédés, 779 ont été blessés.

Le nombre d'enfants victimes de mines et de restes explosifs de guerre est passé de 39% à 46% entre 2012 et 2013. Il s'agit de la deuxième année la plus meurtrière pour les enfants depuis la mise en place du suivi en 2005. Cette augmentation est notamment due à une hausse des accidents en Afghanistan, en Syrie et au Sud Soudan.

Privés d'éducation, condamnés à la pauvreté

Selon l'UNICEF, plus de la moitié des enfants handicapés ne terminent pas l'école primaire². Dans de nombreux pays, les enfants blessés par une mine ou un reste explosif de guerre (REG) interrompent leur scolarité suite à l'accident. Plusieurs facteurs expliquent ces abandons. Selon Petra Schroeter, directrice et responsable du plaidoyer à Handicap International Suisse : « *La famille se retrouve généralement dans une situation de grande précarité car elle doit prendre en charge les frais médicaux liés à l'accident. Supporter, en plus, les coûts de la scolarité devient impossible. C'est une véritable double peine qui s'abat alors sur ces enfants, blessés par leur accident et condamnés à la pauvreté.* ». A cette paupérisation familiale, s'ajoute le temps de la convalescence et de la rééducation, très long, qui éloigne l'enfant de l'école. Selon Petra Schroeter : « *En situation de décrochage scolaire, le retour à l'école devient pour lui une épreuve difficilement franchissable. Une épreuve d'autant plus difficile que l'enfant peut être en situation de fragilité, avec un traumatisme psychologique très lourd à porter.* ». Enfin, des facteurs physiques (école trop éloignée du domicile, classes non accessibles) et des lacunes dans la formation des enseignants viennent compléter la liste des obstacles.

Les Etats Parties aux traités d'Ottawa (interdiction des mines antipersonnel) et d'Oslo (interdiction des bombes à sous-munitions) se sont engagés officiellement à mettre en place des politiques d'assistance qui tiennent compte de l'âge des personnes blessées. Pour les enfants, cela signifie par exemple que l'assistance doit tenir compte de leur croissance et donc de la nécessité de changer régulièrement leur appareillage, mais aussi que les gouvernements doivent assurer l'inclusion scolaire des enfants victimes de mines ou REG, et des autres enfants handicapés.

¹ <http://www.the-monitor.org>

² <http://www.unicef.org/french/sowc2013>

Membre de la « Global Campaign for Education », Handicap International appelle les Etats à mettre en place des politiques nationales ambitieuses notamment en matière d'accessibilité, de formation, de sensibilisation et à débloquer les moyens financiers et humains nécessaires pour assurer leur mise en place.

Témoignages, photos et vidéos disponibles sur demande.

Contact médias

Marie Bro, chargée de communication

Tél. : 022 710 93 35

mbro@handicap-international.ch

www.handicap-international.ch

Rejoignez-nous sur facebook...

www.facebook.com/handicapinternationalsuisse

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi. Pour de plus amples informations : www.handicap-international.ch.